

BILAN DE CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) DE LA VILLE DE SIX FOURS LES PLAGES

19 - PPA (Personnes Publiques Associées)

ADETO (envoi le 21/08/17) *regule 23/08/2017*

Sté de Protection des Paysages et de l'Esthétique de France (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président de la Section Régionale de la Conchyliculture (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Maire de la Commune d' OLLIOULES (envoi le 26/07/17)

TPM – Organisation des Transports Urbains (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Maire de la Commune de SANARY SUR MER (envoi le 26/07/17)

Union de la Publicité Extérieure (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Maire de la Commune de la SEYNE SUR MER (envoi le 26/07/17)

TPM Programme Local de l'Habitat (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président du Syndicat mixte du SCOT - TPM (envoi le 26/07/17)

TPM – Pôle Economie (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Préfet du Var – Direction des relations avec les Collectivités Locales (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture du Var – service Aménagement Environnement Territoires (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (envoi le 26/07/17)

Ligue Urbaine et Rural pour l'Aménagement du Cadre de Vie Française (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Var (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Président du Conseil Régional PACA (envoi le 26/07/17)

Monsieur le Préfet du Var – Service Aménagement durable – bureau espace rural – CDPENAF (envoi le 26/07/17)

CDNPS

Préfecture du Var – Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (envoi le 26/07/17)



Six-Fours-les-Plages, le 21 Août 2017

ADETO

SERVICE PUBLICITE

419 Avenue de l'Europe
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5079 7

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

En provenance de :

~~ADETO
419 Avenue de l'Europe
83140 Six Fours les Plages~~

SGR2 Y2Z - PTC 30A - 201602631007 - 11/16

Présenté / Avisé le : 1 / 1

Distribué le : 25 / 08 / 17

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

Signature (Prénom, Nom et Prénom mandataire)

CNI/Permis de conduire

Autre :

Signature Facteur

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR: AR 1A 140 700 5079 7



Revison RLP 2017

Renvoyer à

FRAB

Mairie de Six Fours les Plages

Service Publicité

BP 97

83183 Six Fours les Plages





Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

Société de Protection des Paysages et de L'Esthétique de France

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

39 Avenue de la Motte Piquet
75007 PARIS

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4214 7

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR : **AR 1A 142 063 4214 7**

LA POSTE

SGRZ VZ2 - PFC 30A - 20160263T009 - 0417

2017 RLP 2017
 Mairie de Six-Fours-les-Plages
 39 Avenue de la Motte Piquet
 75007 Paris

Renvoyer à **FRAB**

Provenance de :	
Remis / Avisé le :	26/07/2017
Remis à / Tribu le :	M. M. M. M.
Remis par / Le destinataire :	Signature (Prénoms, Nom et si mandataire)
Remis par / Le mandataire :	Signature
CNI/Permis de conduire / Autre :	Signature Facteur*

*Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

83183 Six-Fours-les-Plages



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUL 2017

Monsieur le Président de la Section Régionale de la Conchyliculture

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Maison de la Mer
Quai Baptiste GUITARD
34140 MEZE

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5088 9

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : *Président de la Section Régionale de la Conchyliculture, Maison de la Mer, Quai Baptiste Guitard, 34140 MEZE*

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 LA POSTE
 Numéro de l'AR: **AR 1A 140 700 5088 9**

LA POSTE 38395A/27-07-17 FRANCE FRAB

*Quai de Six Fours les Plages
 Service Publicité
 BP 97
 83183 Six-fours les Plages*

Émis le / Avisé le :	/ /
Émis le :	/ /
Émis par / Destinataire déclaré être :	<i>Signature</i> (Précisez Nom et Prénom si mandataire)
Émis par / Destinataire déclaré être :	<i>Signature</i> Facteur*

Vous attente par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

Monsieur le Maire de la Commune d' OLLIOULES

SERVICE PUBLICITE

7 Avenue Général-de-GAULLE
83190 OLLIOULES

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 42 62 8

Monsieur le Maire,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Le vous rappelle que cet avis devra être transmis dans les trois mois suivant la transmission de

Provenance de :

~~Service Publicité
7 Avenue Général de Gaulle
83190 Ollioules~~

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 142 063 4262 8

56R2 V2Z - PFC 304 - 20160265T009 - 0477

Retour RLP

Renvoyer à FRAB

enté / Avisé le : 22/7/17

ibué le :

oussigné déclare être

Destinataire

Signature
(Préciser Nom, Prénom et Fonction)

Signature Facteur*

NI/Permis de conduire

Signature

83183 Six-Fours les Plages



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération
Toulon Provence Méditerranée
Organisation des Transports Urbains

107 Boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON CEDEX 9

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4271 0

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 ; Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :
 Président de la Communauté
 d'Agglomération Toulon
 Provence Méditerranée
 Organisation des Transports
 Urbains
 107 Boulevard Henri Fabre
 CS 30536
 83041 Toulon Cedex

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR: **AR 1A 142 063 4271 0**

Révision RLP de la
 commune de Six Fours les Plages
 Service Publicité
 BP 9A
 83133 Six Fours les Plages

Inté / Avisé le : / /
 Déposé le : / /
 Le destinataire déclare être
 destinataire
 mandataire
 / Permis de conduire :
 N° :
 attesté par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Arrivé au Service Courrier
 (Principales heures de l'activité)
 si mandataire)
 27 JUIL. 2017
 Signature Facteur

IPM N°



Six-Fours-les-Plages, le **26 JUIL. 2017**

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Maire de la Commune de
SANARY SUR MER
1 Rue de la République
83110 SANARY-SUR-MER

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4261 1

Monsieur le Maire,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

LA POSTE
Numéro de l'AR: **AR 1A 142 063 4261 1**

SGR2 Y2Z - PTC SA - 20160231009 - 0417

Revenir à **FRAB**

enté / Avisé le :
Révisé le :

Le destinataire déclare être
le destinataire
le mandataire

NI/Permis de conduire
Autre :

Signature
Nom
Prénom
Date
No. Facteur

MAIRIE DE SANARY SUR MER
ARRIVÉE
27 JUIL. 2017
SECRETARIAT

Le dossier RLP
Rue de la République
83110 Sanary-sur-Mer
06 94 34 93 90

83110 Sanary-sur-Mer



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

Union de la Publicité Extérieure

SERVICE PUBLICITE

47 Rue de Liège
75008 PARIS

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4213 0

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : *Union de la Publicité Extérieure*

47 Rue de Liège
75008 PARIS

25635A-02
27-07-17

SGRZ V22 - PTC 30A - 2016/2631018 - 0417

LA POSTE
Numéro de l'AR : **AR 1A 142 063 4209 3**

FRANCE

LA POSTE *RE* Renvoyé à

FRAB

enté / Avisé le : *27/07/17*

ibué le :

oussigné déclare être

destinataire

mandataire

Signature
(Précisez Nom et Prénom
si mandataire)

Signature Facteur*

NI/Permis de conduire

utre :

sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Mairie de Six-Fours les Plages
Union de la Publicité
BP 37
83183 Six-Fours les Plages

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Maire de la Commune de la
SEYNE SUR MER
20 Quai Saturnin Fabre
83500 LA SEYNE-SUR-MER

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4260 4

Monsieur le Maire,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

de la mairie de Six-Fours-les-Plages

LA POSTE

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 142 063 4260 4**

Revenir RLP

Renvoyer à **FRAB**

27 JUL 2017

MAIRIE DE LA SEYNE SUR MER

SERVICE COURRIER

83507 LA SEYNE SUR MER CEDEX

Signature

for the Seyne sur Mer

à Six-Fours-les-Plages



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération
Toulon Provence Méditerranée
Programme Local de l'Habitat

107 Boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON CEDEX 9

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4269 7

Monsieur Le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

~~de Prop de la Communauté
Agglomération Toulon
Programme Local de l'Habitat
107 Bd Henri Fabre, CS 30536
83041 Toulon Cedex 9~~

SRZ V2 - PTC 30A - 2016020109 - 0417



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 142 063 4269 7



Révision RLP 2017

Renvoyer à FRAB

Inté / Avisé le :
Rév le :
Désigné déclaré :
Destinataire :
Mandataire :
N°/Permis de conduire :
Titre :
Je certifie que le destinataire ou de son mandataire a été vérifié précédemment.

Arrivé au Service Courrier
(Précisez Nom et Prénom)
27 JUL 2017
(Précisez l'heure)

TPM N°

Mairie de Six Fours les Plages
Service Publicité
BP 94
83103 Six Fours les Plages





Six-Fours-les-Plages, le 26 JUL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Président du Syndicat mixte du
SCOT
Toulon Provence Méditerranée
107 Boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON CEDEX 9

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4270 3

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

provenance de :

~~le Président du Syndicat
mixte du SCOT
PT
107 Bd Henri Fabre - CS 30536
Toulon Provence Méditerranée~~



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 142 063 4270 3



Révision RLP 2017

Renvoyer à FRAB

Mairie de Six Fours les Plages
Service Publicité

BP 9A

83133 Six Fours les Plages

Remise / Avisé le : / /

Réçu le : / /

Le destinataire déclare être : *[Signature]*

Le destinataire : **Arrivé au Service Courrier**

Le mandataire : *[Signature]*

NI/Permis de conduire : **27 JUL. 2017**

Autre : *[Signature]*

sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TPM N°





Six-Fours-les-Plages, le 28 JUL 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération
Toulon Provence Méditerranée
Pôle Economie

107 Boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON CEDEX 9

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4264 2

Monsieur le Président,

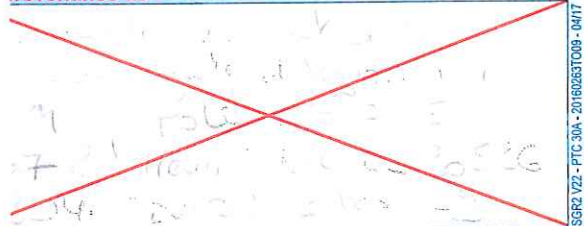
Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrétant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 142 063 4264 2**



Renvoyer à **FRAB**

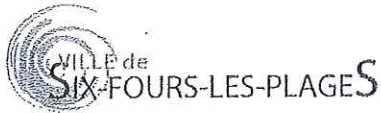


enté / Avisé le :
Révisé le :
Personne destinataire
Personne mandataire
NI/Permis de conduire
Autre :
Sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Arrivé au Service Courrier
27 JUL. 2017

Revisé RLP
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
Henri Fabre
BP 94
83183 Six Fours les Plages





Six-Fours-les-Plages, le 25 JUIL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tel : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Préfet du Var
Direction des relations avec les Collectivités
Locales

Boulevard du 112ème régiment d'Infanterie
BP 1209
83070 TOULON CEDEX

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5084 1

Monsieur le Préfet,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : *le Préfet du VAR*

~~le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;~~

~~Le Tome 1 : Rapport de présentation~~

~~Le Tome 2 : Partie réglementaire~~

~~Le Tome 3 : Les annexes~~

~~La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;~~

~~Le bilan de concertation~~

~~L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.~~

582 VZ - PIC 30A - 2016/2637007 - 11/16

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'AR : **AR 1A 140 700 5084 1**

27 JUIL. 2017

PREFECTURE DU VAR

BUREAU DU COURRIER

FRAB

Renvoyer à

2017 RLP 2017

Service Publicité

BP 97

83183 Six-Fours les Plages

enté / Avisé le :
 bué le :
 ussigné déclare être
 destinataire
 mandataire
 Signature
 (Précisez Nom, Prénom si mandataire)
 Signature Facteur
 Signature
 Signature
 Signature

Je atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Président de la Chambre
d'Agriculture du Var
Sce Aménagement Environnement
Territoires

11 rue Pierre Clément
83300 DRAGUIGNAN

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5093 3

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages

Provenance de :

~~Pres de la Chambre
d'Agriculture du VAR
Sce Aménagement Environnement Territoires
11 rue Pierre Clément
83300 DRAGUIGNAN~~

SGR2 VZ - PTC 30A - 20180283T007 - 1116



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 140 700 5093 3



Reception RLP 2017
Mairie de Six Fours les Plages
Service Publicité
BP 97
83183 Six Fours les Plages

Renvoyer à FRAB

Émis le : 1/10/17	Signature
Reçu le : 27/07/17	(Préciser Nom et Prénom si mandataire)
Le destinataire mandataire	Signature Facteur*
*Attesté par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.	





Six-Fours-les-Plages, le 29 JUL 2017

Monsieur le Président de la Chambre
des Métiers et de l'Artisanat du Var
La Valette BP 5

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Avenue des frères Lumière
83040 TOULON CEDEX 9

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5091 9

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

~~Monsieur le Président de la Chambre des
Métiers et de l'Artisanat du Var
La Valette BP 5
Avenue des frères Lumière
83040 Toulon Cedex 9~~



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 140 700 5091 9



Relision RLP 2017 Renvoyer à

enté / Avisé le : 29/07/2017

libéré le : 29/07/2017

missionné / déclare être

destinataire

mandataire

Ni/Permis de conduire

titre :

sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



Monsieur le Président de Six-Fours les Plages
Service Publicité
97
0183 Six-Fours les Plages





Six-Fours-les-Plages, le 28 JUIL 2017

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

236 Boulevard du Maréchal LÉCLERC
BP 5501
83097 TOULON

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5092 6

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

~~Monsieur le Président de la Chambre
Commerce et d'Industrie du Var
36 Bd du Maréchal Léclerc
BP 5501
83097 TOULON.~~



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 140 700 5092 6



Del. s. RLP 2017

Renvoyer à FRAB



Inté / Avisé le :
Réçu le :
Destinataire déclaré être
Signature destinataire
Mandatitaire
Il/Permis de conduire
Nbre :
Attesté par sa signature que l'identité du destinataire est conforme à ce qui est mentionné sur l'avis de réception.

Arrivée Chrono

Signature

(Précisez Nom et Prénom si manuscrite)

27 JUIL. 2017

Signature Facteur

Service Courrier Siège

Mairie de Six Fours les Plages
Service Publicité
BP 97
83183 Six Fours L. Plages





Six-Fours-les-Plages, le 27 Juin 2017

Ligue Urbaine et Rural pour l'Aménagement
Du Cadre de Vie Française

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

20 Rue du Borrégo
75020 PARIS

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4210 9

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de :

~~Patrimoine Environnement~~
~~Passage des 2 Sœurs~~
~~75009 Paris~~

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 142 063 4210 9

Signature
Signature Facteur*

Agence de Six-Fours les Plages
Service Publicité
BP 97
83183 Six-Fours les Plages



Six-Fours-les-Plages, le 26 JUIL. 2017

Monsieur le Président du Conseil
Départemental du Var

SERVICE PUBLICITE

390 Avenue des Lices
83000 TOULON

Tél : 04 .94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 50 89 6

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : *Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'AR*

Service des Lices 390 Toulon

DEPARTEMENT DU VAR - SERVICE COURNIER

Inté / Avisé le : / /

Justifié le : / /

Personne déclarée être : *Signature*

destinataire : *(Précisez Nom et Prénom)*

mandataire : *Signature*

NI/Permis de conduire

Titre : *Signature Facteur**

31 JUIL. 2017

Un atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR: **AR 1A 140 700 5089 6**



Délibération RLP 2017

Renvoyer à **FRAB**

*Mairie de Six-Fours les Plages
Service Publicité
BP 97*

83183 Six-Fours les Plages





Six-Fours-les-Plages, le 26 JUL. 2017

Monsieur le Président du Conseil Régional
PACA

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

27 place Jules GUESDES
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 140 700 5087 2

Monsieur le Président,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : ~~Monsieur le Président du Conseil Régional PACA~~

7 place Jules GUESDES
34811 Six-Fours-les-Plages

REGION PACA
Provence Alpes Côte d'Azur

LA POSTE
Numéro de l'AR : **AR 1A 140 700 5087 2**

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

27 JUIL. 2017

Signature
(Précisez Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur®

Signature
de Six-Fours-les-Plages
de son Service Publicité
BP 97
83183 Six-Fours-les-Plages

REVENIR à FRAB

5592 V22 - PTC 30A - 201602831007 - 11116

Sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Six-Fours-les-Plages, le 29 JUL. 2017

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04 .94.34.93.90
Fax : 04.94.34.94.02

Monsieur le Préfet du Var
Service « Aménagement durable »
Bureau « espace rural » CDPENAF
Boulevard du 112ème régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4265 9

Monsieur le Préfet,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons votre avis..

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages.

Provenance de : *Service de AR*

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de TAR : **AR 1A 142 063 4265 9**

SGR2 V22 - PTC 30A - 20160263T009 - 0417

LA POSTE
Renvoyer à **FRAB**

Robert RLP
Pour le service de l'espace rural
à l'attention de M. L. L. L.
83 070

PREFECTURE DU VAR
31 JUL. 2017
BUREAU DU COURRIER

Prénommé / Avisé le :	Signature
Remis le :	(Précisez le Prénom si mandataire)
Destinataire déclaré être	Signature Facteur*
à destination	
à mandataire	
NI/Permis de conduire	
Autre :	

sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Six-Fours-les-Plages, le **26 JUIL 2017**

SERVICE PUBLICITE

Tél : 04.94.34.93.90

Fax : 04.94.34.94.02

Préfecture du Var
Commission départementale de la nature,
des paysages et des sites
Formation publicité
Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Affaire : Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Six-Fours-les-Plages

Lettre recommandée n°1A 142 063 4218 5

Monsieur le Préfet,

Le conseil municipal de Six-Fours-les-Plages vient d'approuver, par délibération n° 14996 du 28 juin 2017, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de règlement local de publicité annexé à ladite délibération.

Conformément aux articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-16 et L153-17 du Code de l'urbanisme et dans le cadre de la formation publicité de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, je vous transmets un dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour lequel nous sollicitons l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Ledit dossier contient :

- La délibération du Conseil Municipal n°14996 du 28 juin 2017 arrêtant le projet de RLP et le bilan de la concertation et ses formalités de publicité ;
- Le Tome 1 : Rapport de présentation
- Le Tome 2 : Partie réglementaire
- Le Tome 3 : Les annexes
- La délibération du Conseil Municipal n°14772 du 26 septembre 2016 prescrivant d'élaboration du RLP et ses formalités de publicité ;
- Le bilan de concertation
- L'arrêté municipal n°10094 du 22 juin 2017 fixant les nouvelles limites d'Agglomération de la commune de Six-Fours Les Plages

Provenance de :
 14996
 Bilan de concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité
 CS 31209
 83070 TOULON CEDEX

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
 LA POSTE
 Numéro de l'AR : **AR 1A 142 063 4218 5**
 Renvoyer à **FRAB**

Préfecture du Var
 Bureau du Courrier
 31 JUIL. 2017
 Signature
 (Précisez le nom et le prénom si mandataire)
 Signature

Reason RLP 2017
 - Bureau de Six Fours les Plages
 Service Publicité
 BP 97
 83183 Six Fours les Plages